

**ATELIER DE RENFORCEMENT DE L'OUVERTURE PARLEMENTAIRE  
EN CÔTE D'IVOIRE**

**RAPPORT**

Date & lieu : Mercredi 11 juin 2025 – CERAO, Abidjan

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
<b>I. Objectifs</b> .....	3
1.1. <b>Objectif général</b> .....	3
1.2. <b>Objectifs spécifiques</b> : .....	3
<b>II. Participants</b> .....	3
<b>III. Déroulement de l'Atelier</b> .....	3
3.1. <b>Historique des OOP en Côte d'Ivoire</b> .....	3
3.2. <b>Notion de Parlement Ouvert</b> .....	4
3.3. <b>Indice du Parlement Ouvert (IPO) 2022</b> .....	4
3.4. <b>Travaux de groupe</b> .....	5
3.4.1. <b>Groupe 1 – Transparence et Participation</b> .....	5
3.4.2. <b>Groupe 2 – Redevabilité et Inclusion</b> .....	5
<b>IV. Difficultés rencontrées</b> .....	5
<b>V. Recommandations</b> .....	5
<b>Conclusion</b> .....	6

## Introduction

Le mercredi 11 juin 2025, la **Coalition pour la Participation Citoyenne Ivoirienne (COPCI)**, avec l'appui technique et financier de **PNAfrica**, a organisé un atelier de renforcement des capacités sur l'ouverture parlementaire. Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet « « Renforcement de l'Ouverture Parlementaire en Côte d'Ivoire ». Il visait à sensibiliser les acteurs clés (parlementaires, journalistes, blogueurs et OSC) aux principes du Parlement Ouvert et à identifier des pistes d'amélioration pour les prochains Indices du Parlement Ouvert (IPO).

## I. Objectifs

### 1.1. Objectif général

Renforcer les capacités des participants sur les valeurs et mécanismes du Parlement Ouvert.

### 1.2. Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser aux principes de transparence, participation civique et responsabilité publique.
- Présenter les résultats de l'IPO 2022 et les recommandations pour la Côte d'Ivoire.
- Élaborer une feuille de route pour améliorer l'ouverture du Parlement ivoirien.

## II. Participants

Plus de 25 participants issus de :

- **OSC** : COPCI (3), blogueurs (9), journalistes (4), PSCI-PGO<sup>1</sup> (1), autres OSC (4)
- **Parlement** : Assemblée nationale et Parlement de la CEDEAO (1), Parlement des jeunes (1)
- **Partenaires** : CT-OGP<sup>2</sup> (1), PAGOF<sup>3</sup> (1)

## III. Déroulement de l'Atelier

L'atelier s'est déroulé selon un programme structuré en plusieurs sessions thématiques, alternant exposés, débats et travaux collaboratifs.

### 3.1. Historique des OOP en Côte d'Ivoire

Animée par **M. Ségorbah K. SILWÉ**, cette session a retracé l'évolution des Organisations de Contrôle Parlementaire (OOP) depuis 2013, mettant en lumière les initiatives régionales et le rôle du CREFDI dans la promotion de la transparence parlementaire. Cette session a retracé :

- Les origines du mouvement des Organisations de Contrôle Parlementaire (OOP) en Afrique de l'Ouest depuis 2013.

---

<sup>1</sup> Plateforme de la société civile ivoirienne pour le partenariat pour un gouvernement ouvert

<sup>2</sup> Comité technique OGP de Côte d'Ivoire

<sup>3</sup> Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones

- Le rôle du **CREFDI** (Centre de Recherche et d'Étude pour le Développement Intégré) dans la promotion du Parlement Ouvert en Côte d'Ivoire.
- Les rencontres régionales (Accra 2015, 2021) et la participation à la création du réseau **APMON** (African Parliamentarians' Network on Monitoring).
- La mise en place de la **COPCI** en mai 2023 comme coalition nationale pour fédérer les actions des OSC en Côte d'Ivoire.

### 3.2. Notion de Parlement Ouvert

**M. Karim F. YÉO**, Secrétaire général de la COPCI, a présenté le concept de Parlement Ouvert comme un modèle de gouvernance législative fondé sur trois piliers. Cette communication a approfondi :

- **La définition** : Un Parlement Ouvert est une institution accessible, collaborative et redéuable, qui dépasse la simple communication institutionnelle.
- **Les trois piliers** :
  - **Transparence** : Accès à l'information et aux données parlementaires. Ouverture des données, des processus et des comptes.
  - **Participation civique** : Implication des citoyens dans le processus législatif, via des consultations en ligne, des jurys citoyens, des pétitions.
  - **Responsabilité publique** : Redevabilité des élus et institutionnelle. Mécanismes de redevabilité et sanction des manquements.
- **Les défis structurels** : Abstention, défiance envers les élites, complexité des enjeux législatifs.
- **Les solutions** : Leadership politique, implication de la société civile, utilisation du numérique.

#### Échanges en plénière :

- **L'Honorable Gnangadjomin KONÉ**, député à l'Assemblée nationale et membre du Parlement de la CEDEAO, a souligné l'importance de « descendre vers les populations » et de mieux faire connaître le rôle du Parlement.
- **M. César ÉBROKIÉ** (journaliste) a dénoncé les pressions partisanes sur les parlementaires et le manque de moyens pour comprendre les enjeux techniques.
- **Réponses des formateurs** : Nécessité de renforcer les capacités des élus, de communiquer davantage et de s'appuyer sur les assistants parlementaires et les OSC.

### 3.3. Indice du Parlement Ouvert (IPO) 2022

**M. SILWÉ** a exposé les résultats de l'IPO 2022 :

- **La méthodologie de l'IPO** : Évaluation basée sur 45 indicateurs regroupés autour des trois piliers.
- **13 pays évalués** : Benin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Libéria, Niger, Nigeria, Sénégal, Siéra Leone, Togo.
- **Les résultats pour la Côte d'Ivoire** :

- Score global : 43,86%. À savoir la Transparence (20,42%), la Participation (14,58%) et la Redevabilité (8,86%).
- Rang : 7ème sur 13 pays ouest-africains<sup>4</sup>.
- Points faibles : Accès limité à l'information, faible inclusion des citoyens, mécanismes de redevabilité insuffisants.
- **Recommandations faites par l'étude** : Renforcement des mécanismes de participation, amélioration de l'accès à l'information, et collaboration accrue avec la société civile. Publier les projets de loi en amont, organiser des consultations citoyennes, renforcer les commissions parlementaires.

### 3.4. Travaux de groupe

Deux groupes ont réfléchi à la question suivante : « **Comment le Parlement peut-il améliorer son ouverture en tenant compte des trois piliers ?** »

#### 3.4.1. Groupe 1 – Transparence et Participation

Propositions :

- Mettre en ligne les comptes-rendus des séances et les projets de loi.
- Organiser des consultations publiques en région.
- Utiliser les réseaux sociaux pour vulgariser l'action parlementaire.

#### 3.4.2. Groupe 2 – Redevabilité et Inclusion

Propositions :

- Rendre obligatoire la reddition des comptes des parlementaires.
- Créer un mécanisme de pétitions citoyennes avec seuil déclencheur de débat.
- Impliquer les jeunes et les femmes dans les processus consultatifs.

**Rapportages en plénière** et synthèse par les formateurs.

## IV. Difficultés rencontrées

- Absence de représentants du Sénat malgré une invitation officielle.
- Contraintes budgétaires limitant la communication médiatique (télévision).
- Alternatives : Implication accrue des blogueurs et des réseaux sociaux.

## V. Recommandations

- Organiser des formations régulières pour les parlementaires sur l'ouverture et la redevabilité.
- Élaborer une stratégie de communication inclusive pour toucher le grand public.
- Institutionnaliser le dialogue entre le Parlement et la société civile.

---

<sup>4</sup> 1<sup>er</sup> = Ghana (63,03%), 13<sup>ème</sup> = Guinée-Bissau (22,36%).

- Publier les données parlementaires en open data.

### **Conclusion**

L'atelier a permis de renforcer la compréhension des enjeux de l'ouverture parlementaire et de formuler des recommandations concrètes pour améliorer la transparence, la participation et la redevabilité du Parlement ivoirien. La COPCI, avec l'appui de ses partenaires, s'engage à poursuivre ces efforts pour faire du Parlement ivoirien un modèle de démocratie ouverte et inclusive.

\*\*Abidjan, le 11 juin 2025\*\*

\*\*Le CREFDI / La COPCI\*\*